

Nouveau siège social :
Rue Buisson St Guibert, 1/1
5030 Gembloux

Transparence et fiabilité de la comptabilité

- Comptes contrôlés par un réviseur
- Depuis 2017, nos comptes contrôlés sont publiés en toute transparence sur Donor Info



- Déductibilité fiscale des dons prolongée en 2017 – jusqu'au 31/12/2022 et confirmation dans ce cadre « De ce contrôle, il résulte que les frais administratifs s'élèvent à 2,40% des produits retenus en 2015 et à 4,95% en 2016 », soit plus de 95% affectés aux personnes en situation de handicap !

Nos forces vives

- un conseil d'administration bénévole, motivé et actif
Président : Etienne Oleffe
- une employée coordonnant nos actions
Marie-Luce VERBIST - 0475/77.59.60
mlve@fondation-portray.be
- un réseau et des volontaires
- nos sponsors et donateurs nécessaires à la poursuite de nos actions. MERCI à eux !

La Fondation Portray est une initiative d'



Dans l'écoute, le dialogue et la reconnaissance de chacun,
ensemble, avec audace et respect, construisons l'INCLUSION.

Les services après-parents d'Inclusion asbl :
Madras et la Fondation Portray



www.madras-asbl.be
service psycho-social
d'accompagnement de
l'après-parents de personnes
en situation de handicap

- à Bruxelles
02/247.28.27 - bruxelles@madras-asbl.be
- et
- en Wallonie
0470/852.256 - wallonie@madras-asbl.be



www.fondation-portray.be
soutien juridique et financier
au service de la qualité de vie
de personnes en situation de
handicap

- Siège social :
Rue Buisson St Guibert, 1/1 - 5030 Gembloux
- Siège administratif :
Avenue Albert Giraud, 24 - 1030 Bruxelles
02/534.00.38
secretariat@fondation-portray.be

RPM 0.877.691.335
Prévoyance - Finances
Solidarité - Handicap.



Rapport d'activités 2017 condensé

Prévoyance et solidarité au bénéfice des personnes
en situation de handicap et déficit d'autonomie

SOUTIEN & CONSEILS
HANDICAP
OUTIL FINANCIER
SOLIDARITE
QUALITE DE VIE

Merci de nous soutenir dans nos actions

- par versement sur le compte IBAN :
BE60 0682 4119 4870 BIC : GKCCBEBB
attestation fiscale pour don de + 40 euros.
- par un legs/don d'avoir financiers ou d'immeuble
qui aura une nouvelle vie et une affectation qui a
du sens (taux réduits de donation et succession – fon-
dation d'utilité publique)

CONSEILS ET INFORMATIONS

Présentations & Réunions individuelles et collectives sur les questions juridiques et financières concernant la vie de qualité et l'après-parent de personnes en situation de handicap notamment :

- la protection juridique (droits et obligations en cas de protection judiciaire, nécessaire ou non, pertinente ?, rôle de l'administrateur, introduction d'une demande en nomination d'administrateur ...)
- les successions (notamment dans le cadre de la nouvelle loi sur les successions qui entrera en vigueur mi-2018)
- anticipation de l'après-aidant proche (notamment par l'édition de la brochure 'le jour où <Moi aidant proche d'une personne fragilisée> je n'y serai plus'-soutenue par Aviq et Phare)



Fonds Nominatifs-PRÉVOYANCE

Un Fonds Nominatif est

- créé par des proches d'une personne en situation de handicap
- alimenté par eux (dons d'immeubles, de titres ou d'argent, successions, assurance-vie)
- pour financer la qualité de vie de la personne bénéficiaire (bien-être, vacances, loisirs, soins, amélioration du logement ...)
- et encadré par un comité de suivi individuel



Par exemple en 2017 :

- soutien de D. et sa maman en situation de crise suite au décès du papa, retissage du réseau familial, création d'un réseau professionnel, financement de ce soutien individuel
- soutien de M. et sa maman dans la nomination d'un administrateur pour gérer leurs finances, financement des trajets et des rencontres mère/fils
- financement d'activités mensuelles pour P. grâce à l'intervention de 3 accompagnants (restos, groupe de parole, balade dans le quartier de son enfance, sortie au cirque ...)
- financement de vacances pour S. et une de ses amies

... en bref des activités individuelles choisies avec le bénéficiaire et augmentant sa qualité de vie

SOLIDARITE-Fonds Projets

- Depuis 2014, huit personnes en situation de handicap vivent à 'La Bienvenue' dans des studios, soutenus dans leur autonomie par une association spécialisée 'Coup de Pouce à l'Avenir'



- permis déposé en 2017 pour la création de 4 studios à Bruxelles pour personnes autonomes qui seront accompagnées dans leur nouveau projet par Cap Habitat et Bataclan



- bientôt 5 nouveaux logements pour personnes en situation de handicap à Chaumont-Gitsoux



- en 2017, création du 'Fonds Etincelles', qui, à partir de 2018 finance des éléments de qualité de vie pour personnes doublement fragilisées (par le handicap et des moyens financiers fragiles)



- et de nombreux autres projets positifs pour la qualité de vie de personnes en situation de handicap.